

MENTION

ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DES TRANSPORTS

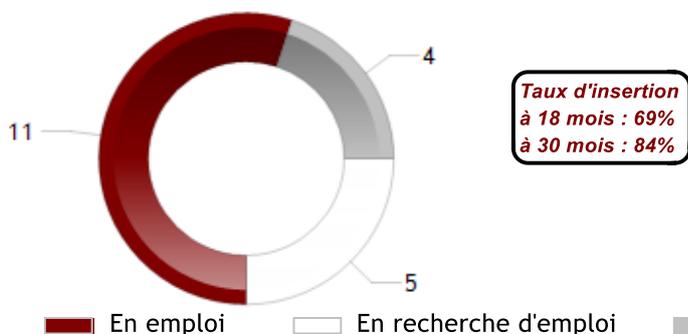
PARCOURS

ANALYSE ECONOMIQUE DE PROJETS ENVIRONNEMENT MER ENERGIE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

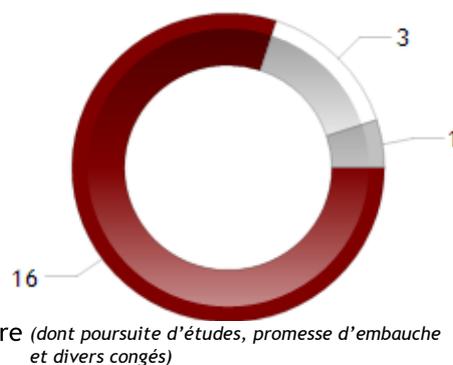
Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 20



Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 20



Taux d'insertion
à 18 mois : 69%
à 30 mois : 84%

■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Chef de projets solaires

-Conseiller entreprises RSE et Développement Durable

-Chargé de développement Local

-Chargé de mission d'accompagnement et de formation nationale

-Chargé de mission développement durable

-Chargé de projet en écologie

-MEAL Manager (Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning Manager)

-Doctorant en économie gestion

-Chef de projets développement (énergies renouvelables)

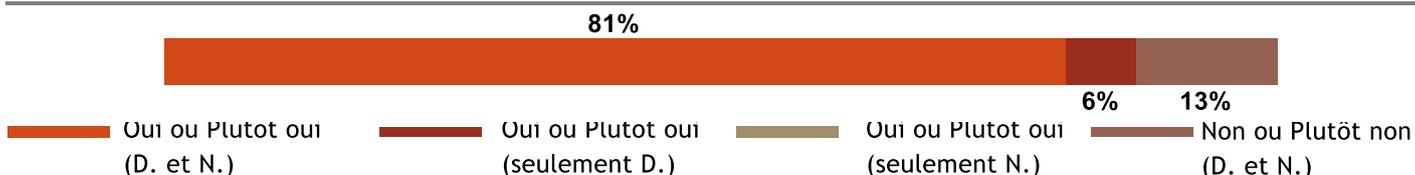
— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 16



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 16

Nombre de réponse(s) : 16



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 15

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 20 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 20 %

Suite à un stage 20 %

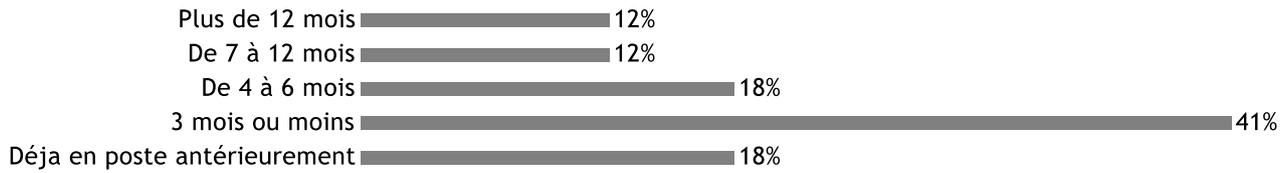
Candidature spontanée 13 %

Relations personnelles ou professionnelles 13 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 7 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

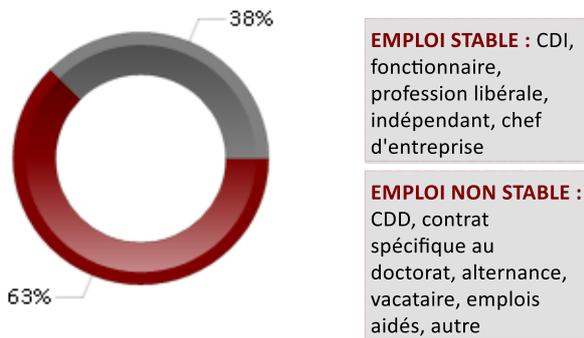
Nombre de réponse(s) : 17



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 16



Emploi stable Emploi non stable

Statut

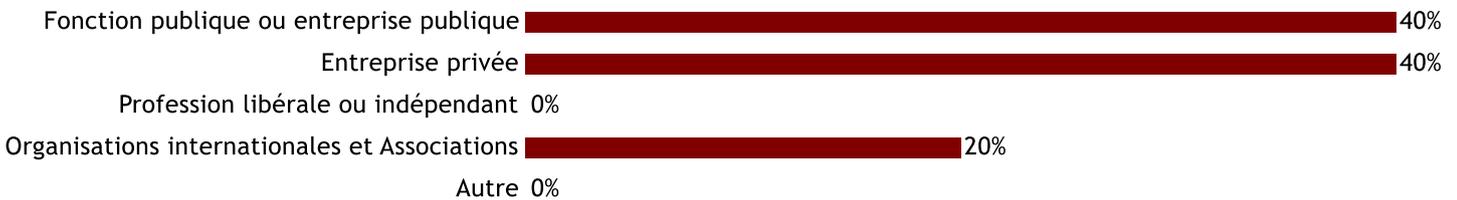
Nombre de réponse(s) : 15



Cadre Technicien Employé

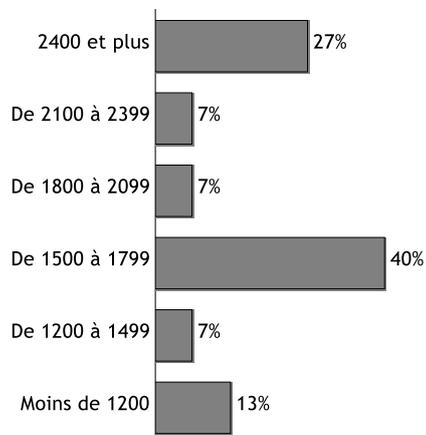
Employeur

Nombre de réponse(s) : 15



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 15



Salaire médian : 1710 euros

Salaire moyen : 1936 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 16

